MAIRIE
Le clos Faure
38 330 Saint-Ismier

Tel: 04 76 52 52 25
accueil@saint-ismier.fr
www.saint-ismier.fr

Saint-Ismier, le 05 octobre 2026

Nos réf : D26-00386
Affaire suivie par : Anaïs BEAUJEAN
Tél : 04.76.52.53.88
Email : s.urbanisme@saint-ismier.fr

Objet : Révision du PLU

Madame, Monsieur,

La suspension de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été décidée par l'équipe municipale en septembre 2024 en raison des difficultés rencontrées liées au cadre législatif. La loi « Climat et résilience » de 2021 et les dispositifs de la loi « SRU » (Solidarité et Renouvellement Urbain), notamment, empêchaient la municipalité de mener son projet politique.

Après de nouveaux éléments réglementaires concernant l'artificialisation des sols à l'échelle du territoire, le Conseil municipal avait prévu, dans son programme politique, la reprise de la procédure de révision du PLU. Le projet politique reste le même que celui présenté depuis 2020 mais sera actualisé en fonction des nouvelles attentes réglementaires.

La révision du PLU est une démarche partenariale qui ne peut se faire sans vous. Tout au long de la procédure, une concertation publique est mise en place pour vous permettre de vous informer et de vous exprimer. Vous pourrez retrouver des documents d'information mis à disposition des habitants à l'accueil principal de la maire (Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier) ou à l'adresse suivante :
https://www.registredemat.fr/revisionplustismier

Un registre de concertation est également mis à votre disposition pour recevoir vos observations sur ce projet de révision soit en format papier à l'accueil de la mairie, soit par mail à l'adresse suivante :
revisionplustismier@registredemat.fr

Je reste bien entendu à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Henri BAILE
Maire de Saint-Ismier

MAIRIE DE SAINT-ISMIER
38330 (Isère)